



VILLE DE MONT-JOLI

LE Murrure

BULLETIN MUNICIPAL

Toujours le feu sacré après
50 ans d'engagement!

PAGE 3

Soyons vigilants pour protéger nos jeunes concitoyens

PAGE 4

Préparez-vous pour une semaine monstrueuse!

PAGE 11

SOMMAIRE

- P.3** • Maurice Dubé : un pilier de la caserne 31
- P.4** • Soyons vigilants pour protéger nos jeunes concitoyens
 - Cueillette des feuilles mortes
 - Autres options
 - Protection hivernale
 - Compostage
- P.5** • Deux nouveaux visages dans l'équipe de direction
- P.6** • Restez informé avec nous!
 - Comité d'urbanisme : appel de candidatures
 - Faites-nous part de vos préoccupations
 - Entraidons-nous!
- P.7** • Pensez aux autres, ça fait du bien. Tout le temps.
 - Petit rappel amical
 - Semaine québécoise de réduction des déchets
 - Tournée des piscines résidentielles
- P.8** • Restons prêts pour affronter la saison froide!
 - Les travaux publics en quelques chiffres
 - Abris « tempo » : permis du 1^{er} octobre au 30 avril
- P.9** • Un bac bien placé, une collecte réussie!
 - Bornes-fontaines obstruées
- P.10** • La biblio : un lieu accueillant et divertissant!
 - Passez à l'action cet hiver
 - On continue de voyager au Château Landry
- P.11** • Préparez-vous pour une semaine monstrueuse!
 - Mont-Joli fête Noël
 - Réservez une salle ou un plateau sportif pour vos activités

LE MOT DU *maire*

Le lac du gros ruisseau fait partie des plus beaux plans d'eau de notre région. Attaqué depuis quelques années par le myriophylle à épis, nous travaillons main dans la main avec la Municipalité de Saint-Joseph-de-Lepage et l'Association des résidents et des résidentes du lac du Gros-Ruisseau pour limiter les dégâts. Je dis bien limiter car éliminer complètement l'intruse s'avère une mission impossible.

Avec Saint-Joseph-de-Lepage, nous venons d'acquérir une faucardeuse qui permettra de faucher la plante envahissante, à des périodes bien précises de l'année, et selon ce qui est prévu aux certificats d'autorisation délivrés par le ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et Pêches et Océans Canada.

La Ville de Granby, qui a adopté la même approche pour le lac Boivin, a déjà observé une amélioration de la qualité de l'eau, avec une réduction de la présence des plantes indésirables au profit d'une plus grande diversité de la flore, selon une étude menée en 2022.

L'Association des résidents et résidentes du lac du Gros Ruisseau a également soutenu cette initiative, voyant dans le faucardage une solution pour alléger le fardeau des bénévoles qui, depuis l'introduction de cette plante envahissante, ont retiré manuellement des tonnes de myriophylle du lac. De plus, cette méthode s'avère la plus économique comparée à d'autres, telles que le bâchage du lac.

Toutefois, le faucardage seul ne suffira pas à restaurer entièrement la qualité de l'eau. Des actions individuelles sont aussi nécessaires, notamment la mise aux normes des installations septiques, la protection des bandes riveraines, et une navigation responsable. Cela contribuera non seulement à la préservation du lac, mais aussi à la valorisation des propriétés des riverains.

Au-delà des aspects techniques et financiers, cette initiative met en lumière une collaboration exemplaire entre nos partenaires, la Municipalité de Saint-

Joseph-de-Lepage avec qui nous partageons le territoire du lac et les citoyens riverains. Ces derniers n'ont pas hésité à se mobiliser pour protéger leur environnement. Ils méritent un gros coup de chapeau. Leur engagement est un modèle de citoyenneté active.

Par ailleurs, nous continuons à travailler sans relâche pour développer le parc industriel Pierre-De Bané. Avec ses 12 millions de pieds carrés, il est le plus vaste à l'est de Québec. Nous verrions bien ce parc intégrer une zone d'innovation. Ces zones, créées par le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, visent à attirer talents, entrepreneurs et chercheurs. Mont-Joli et son parc aéroportuaire pourraient parfaitement y trouver leur place. Nous y croyons fermement.

Notre ville continue d'avancer dans ses efforts pour améliorer l'offre de logements, un enjeu clé pour notre communauté. Avec l'acquisition des terrains dans le secteur des Galeries Mont-Joli d'une superficie totale de 2,2 millions de pieds carrés, nous avons franchi une avancée majeure. Il reste bien sûr des étapes importantes à réaliser, notamment la mise en place des infrastructures souterraines. La réalisation de ces projets permettra de répondre aux besoins de logement tout en offrant un cadre de vie agréable. Le meilleur est à venir, et nous sommes enthousiastes de voir ces projets prendre forme dans un avenir pas trop lointain.

Martin Soucy, maire



50 ans de dévouement

MAURICE DUBÉ : UN PILIER DE LA CASERNE 31

Le 22 octobre, cela fera 50 ans que Maurice Dubé veille sur la sécurité de sa communauté en tant que pompier à temps partiel ou pompier volontaire comme on disait à une époque pas si lointaine. Cet engagement digne de mention, au sein du service incendie de la région Mont-Joli, est marqué par des moments inoubliables et des interventions qui participent aussi à l'histoire de la ville.

Embauché par le défunt chef de police Albert Bell, notre collègue, retraité de la Sûreté du Québec, nous rappelle que la formation n'était pas obligatoire en 1974. Suffisait d'être volontaire et motivé pour devenir pompier comme Maurice Dubé le décrit bien. « Quand un feu se déclarait, on se tenait debout à l'arrière du camion, prêts à partir. Il n'y avait pas de places à l'intérieur, fallait s'accrocher! » souligne-t-il. Habillés de grands manteaux et chaussés de longues bottes pour tout attirail, les pompiers affrontaient les flammes sans appareils respiratoires.

Des incendies marquants

En 50 ans, il va de soi que Maurice Dubé a combattu plusieurs incendies, des mo-

destes comme d'importants brasiers. Parmi les interventions marquantes, il cite d'emblée le bar Chez Moe en juin 2000. Ce jour-là, en pleine fête nationale, tous les policiers étaient mobilisés. Deux d'entre eux, en patrouille dans la ville, passent devant le bar au moment même où survient l'explosion dévastatrice. « Dans notre langage, on appelle ça un feu qui parle. C'était un feu très agressif », souligne le pompier, encore marqué par l'intensité des flammes.

Policier en fonction, il se rend sur les lieux pour prêter main-forte et évacuer des personnes âgées et des locataires des deux immeubles voisins. En évacuant un résident, le feu lui lèche le bras. Après cette intervention, il revêt ses habits de pompier et participe avec ses collègues à l'extinction du brasier. Le combat contre cet incendie a duré plusieurs heures, jusqu'à midi le lendemain.

D'autres incendies d'importance lui reviennent en tête. C'est le cas de la rue de la Gare, où un feu dévastateur a détruit en une soirée un hôtel et un restaurant. Il cite également les Tricots Excel, le bar le Strobe, le centre de jardinage. « Cette fois-là, on était en plein hiver après une tempête. Les rues n'étaient

pas déblayées. Je m'étais rendu à pied, la neige jusqu'aux genoux, sur les lieux de l'incendie » raconte M. Dubé.

Autre fait marquant : l'incendie de l'Hôtel Mont-Joli survenu à quelques heures seulement d'une importante course cycliste. « On a travaillé fort pour que la course puisse avoir lieu comme prévu » se remémore le vaillant pompier.

Amour du métier

Avec le temps, les conditions de travail ont bien changé et pour le mieux, bien sûr. Aujourd'hui, les pompiers sont équipés de combinaisons ignifugées et d'appareils respiratoires modernes. Ils suivent régulièrement des formations théoriques et pratiques. Une chose n'a cependant pas changé : l'amour pour le métier et la camaraderie au sein des troupes. « J'aime encore ça. On forme une belle équipe », confie Maurice avec la même passion qui l'animait au tout début de sa longue carrière. Celui qui a aussi été policier pendant 44 ans continue de se maintenir en forme et de partager cette franche camaraderie avec ses collègues qui apprécient l'homme pour sa gentillesse, sa simplicité et son dévouement sans faille.

Crédit photo : Ville de Mont-Joli



CUEILLETTE DES FEUILLES MORTES

Le service des travaux publics procédera à une collecte spéciale des feuilles mortes dans la semaine du 3 novembre (représentée par un râteau dans votre calendrier municipal). Nous vous invitons à déposer vos feuilles dans des sacs compostables ou en papier, idéalement, au bord de la rue au début de la semaine prévue, soit le 4 novembre, tôt le matin. Ces sacs sont disponibles dans plusieurs commerces de Mont-Joli.

AUTRES OPTIONS

Plutôt que de jeter vos feuilles, pensez au feuillicyclage! Tout comme l'herbicyclage, qui consiste à laisser l'herbe coupée sur la pelouse après la tonte, le feuillicyclage est une méthode simple et écologique. Dès que les feuilles tombent, tondez-les par temps sec et laissez-les au sol. Cela enrichira la terre en minéraux tout en réduisant votre empreinte écologique en diminuant l'utilisation de sacs et le nombre de camions de collecte.

PROTECTION HIVERNALE

À l'approche de l'hiver, lorsque vos plantes sont en dormance, vous pouvez déposer des feuilles déchiquetées dans vos plates-bandes ou potagers. Elles agiront comme protection contre le froid. Si les feuilles s'envolent, pensez à les maintenir avec un filet, un grillage ou un géotextile. Au printemps, elles se décomposeront naturellement.

COMPOSTAGE

Les feuilles mortes peuvent aussi être intégrées à votre compost.



Ralentir, respecter les règles et être vigilant : chaque petit geste compte pour prévenir les accidents.

ZONES SCOLAIRES

SOYONS VIGILANTS POUR PROTÉGER NOS JEUNES CONCITOYENS

Chaque jour, de nombreux enfants traversent les rues pour se rendre à l'école ou rentrer à la maison. Il est de notre responsabilité collective d'assurer un environnement sécuritaire pour eux.

Les zones scolaires sont souvent limitées à 30 km/h. Cette mesure permet de réduire considérablement le risque d'accidents graves. Même si vous êtes pressé, ralentir dans ces zones est un geste crucial pour protéger la vie des plus jeunes.

Les enfants ne sont pas toujours prévisibles dans leurs mouvements, surtout près des écoles. Redoublez de prudence aux traversées piétonnes, arrêtez-vous lorsque nécessaire et assurez-vous que tous les piétons ont traversé avant de repartir.

Utiliser son téléphone ou être distrait dans une zone scolaire peut avoir des conséquences graves. Gardez les yeux sur la route et soyez prêts à réagir en cas d'imprévu.

Les autobus scolaires ont la priorité

Lorsque les feux clignotants d'un autobus scolaire sont activés, tout véhicule doit s'arrêter dans les deux sens de la circulation. Le non-respect de cette règle peut entraîner des amendes sévères, mais plus important encore, cela protège les enfants qui montent ou descendent du bus.

Ce qu'il faut savoir :

- Identifier et reconnaître la signalisation;
- Respecter la limite de vitesse de 30 km/h;
- Respecter les directives et les signaux des brigadiers scolaires;
- Céder le passage aux écoliers en immobilisant son véhicule aux endroits non contrôlés par des feux de circulation ou des arrêts obligatoires opérations de sécurité routière en zone scolaire;
- Arrêter complètement son véhicule à plus de 5 mètres de l'autobus lorsque ses feux rouges intermittents et son panneau d'arrêt sont activés.

DEUX NOUVEAUX VISAGES DANS L'ÉQUIPE DE DIRECTION

Françoise-Virginie Lechasseur et Carole Raïche ont rejoint l'équipe de direction de la Ville de Mont-Joli le 6 mai et le 19 août respectivement. La première succède à Kathleen Bossé au poste de greffière tandis que la seconde a pris la barre de la direction générale. Joël Harrisson, qui était jusque-là titulaire de ce poste, devient conseiller stratégique.

Native de Price, Françoise Virginie Lechasseur est avocate de formation. Elle détient un baccalauréat en droit et biotechnologie et une maîtrise en biologie moléculaire avec un cheminement en droit et biotechnologie de l'Université de Sherbrooke. Elle a accumulé une expérience significative dans le secteur municipal, à la Ville de Sept-Îles de 2011 à 2021, dont les neuf dernières années en tant que greffière adjointe et conseillère juridique.

Direction générale

Carole Raïche possède une longue feuille de route dans la gestion des ser-

vices d'urgence et des organisations à but non lucratif. Depuis 1997, elle a occupé le poste de directrice générale du Centre d'appels d'urgence des régions de l'Est-du-Québec (CAUREQ). Son rôle comprenait la mise en place et le développement d'un centre d'appels d'urgence 9-1-1 couvrant le Bas-St-Laurent, la Gaspésie, les Îles-de-la-Madeleine et la Côte-Nord.

En plus de son rôle au CAUREQ, madame Raïche a présidé l'Association des centres d'urgence du Québec (ACUQ). À ce titre, elle a représenté les centres d'urgence devant les instances publiques et contribué à l'amélioration des services 9-1-1 au Québec.

Carole Raïche détient un baccalauréat en administration des affaires avec une spécialisation en finance de l'Université de Sherbrooke. Elle a également complété un certificat en leadership et habiletés de gestion à l'Institut du leadership en 2022.

« Leur expertise et leur énergie seront des atouts précieux pour relever les défis à venir et poursuivre le développement de notre municipalité. Je tiens également à exprimer toute notre gratitude à leurs prédécesseurs, Joël Harrisson et Kathleen Bossé, qui ont servi notre communauté avec professionnalisme et dévouement » a conclu le maire Martin Soucy.



Crédit photo : Ville de Mont-Joli

Françoise-Virginie Lechasseur et Carole Raïche sont entrées en poste le 6 mai et le 19 août.

VOS CONSEILLERS



Gilles Lavoie

District 1

Conseiller1villemj@gmail.com



Annie Blais

District 2

Conseiller2villemj@gmail.com



Robin Guy

District 3

Conseiller3villemj@gmail.com



Jean-Pierre Labonté

District 4

Conseiller4villemj@gmail.com



Alain Thibault

District 5

Conseiller5villemj@gmail.com



Denis Dubé

District 6

Conseiller6villemj@gmail.com

FAITES-NOUS PART DE VOS PRÉOCCUPATIONS

Si vous voulez exprimer une insatisfaction concernant une situation particulière ou si vous avez besoin d'informations sur un sujet spécifique, n'hésitez pas à remplir notre formulaire de plainte ou de requête sur le site de la Ville, sous l'onglet Ville. Vos commentaires sont précieux pour nous aider à améliorer nos services et à répondre efficacement à vos besoins.

Veillez noter que toutes les demandes soumises en ligne seront traitées pendant nos heures de bureau, du lundi au jeudi, de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 15 à 16 h 30, et le vendredi, de 8 h 30 à midi. Assurez-vous de remplir correctement toutes les sections du formulaire.

Nous sommes là pour vous aider et pour garantir que vos préoccupations soient traitées de manière appropriée. Merci de votre collaboration et de votre engagement envers nos services.

ENTRAIDONS-NOUS!

Vous êtes abonné à nos outils de communication et recevez les informations importantes comme les avis de faire bouillir l'eau ou d'autres alertes? Prenez un moment pour en parler à vos voisins ou aux personnes âgées de votre entourage qui ne sont peut-être pas connectées ou qui n'ont pas entendu ou lu l'information dans les médias. En partageant ces informations essentielles, vous contribuez à la sécurité de tous.

La Ville fait de son mieux pour informer les citoyens, mais ensemble, nous pouvons veiller à ce que personne ne soit oublié!

RESTEZ INFORMÉ AVEC NOUS!

Dans notre joli monde de possibilités, être au courant de tout ce qui se passe, c'est essentiel! Pour ne rien manquer, inscrivez-vous dès aujourd'hui à nos différents outils de communication : Voilà, infolettre, réseaux sociaux.

Que ce soit pour les alertes importantes, les événements à ne pas manquer ou les nouvelles du jour, soyez toujours au courant de ce qui anime votre ville en créant gratuitement votre dossier citoyen sur Voilà.

Comment s'inscrire? C'est simple, rapide et gratuit! Visitez notre site web ou inscrivez-vous directement à Voilà à partir de l'adresse suivante : <https://mont-joli.appvoila.com/fr/> Vous pouvez télécharger l'application sur votre téléphone ou votre tablette.

Pourquoi s'inscrire? Restez à jour sur les projets, travaux, et événements. Recevez des alertes en temps réel : pour des interruptions de services tels que l'approvisionnement en eau, les bris d'aqueduc,

les avis préventifs de faire bouillir l'eau, ou des urgences.

Que ce soit pour les loisirs, les sports ou la culture, inscrivez-vous pour ne manquer aucune nouveauté. Simplifiez vos démarches : accédez à des informations utiles pour faciliter votre vie quotidienne.

Autre moyen pour ne rien manquer : notre infolettre. En vous inscrivant, vous recevrez les nouvelles directement dans votre boîte courriel. Vous pouvez aussi vous inscrire gratuitement en vous rendant sur notre site web.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram, sur X également pour les actualités.

Enfin, consultez régulièrement notre site web ville.mont-joli.qc.ca

Votre ville bouge, et vous ne voulez pas être à la traîne. Rejoignez-nous dès aujourd'hui et faites partie de notre joli monde d'informations!

COMITÉ D'URBANISME : APPEL DE CANDIDATURES

Les citoyens de Mont-Joli sont invités à rejoindre le comité consultatif d'urbanisme (CCU), qui recherche actuellement deux nouveaux membres. Ce comité joue un rôle clé dans la planification et l'aménagement du territoire, en fournissant des recommandations au conseil municipal. Le CCU veille notamment à l'application du Plan d'urbanisme et des règlements de zonage, de lotissement et de construction, ainsi qu'à la mise en œuvre du Plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA).

Le CCU, composé de neuf membres dont deux conseillers municipaux et sept ci-

toyens nommés, se réunit à huis clos une fois par mois, avec des rencontres supplémentaires si nécessaire. Les membres bénévoles doivent résider à Mont-Joli, avoir un intérêt pour l'urbanisme, être disponibles pour des réunions de 30 minutes à une heure, et avoir des compétences en écoute et en synthèse.

Les personnes intéressées doivent soumettre une lettre d'intérêt détaillant leurs compétences et expérience en urbanisme. Les candidatures doivent être envoyées avant la date limite, soit par courriel soit en personne à l'hôtel de ville.

PENSEZ AUX AUTRES, ÇA FAIT DU BIEN. TOUT LE TEMPS.

En collaboration avec l'Association des communicateurs municipaux du Québec (ACMQ) et la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ), la Ville de Mont-Joli est fière de s'associer à ce mouvement de sensibilisation qui consiste à redoubler de prudence sur l'ensemble du réseau routier.

La campagne s'articule autour d'une trilogie de messages dont le principal est de faire du bien, tout le temps.

1. Penser aux autres, ça fait du bien.
Tout le temps.
2. Ralentir, ça fait du bien.
Tout le temps.

3. Partager la route, ça fait du bien.
Tout le temps

Derrière le volant, à vélo ou à pied, penser aux autres, ça fait du bien. La campagne rejoint à la fois automobilistes, piétons et cyclistes qui se partagent l'espace public et sont de plus en plus appelés à cohabiter, notamment en raison de la popularité grandissante du transport actif.

Penser aux autres, c'est aussi céder le passage lorsque nécessaire, ralentir, respecter les limitations de vitesse, être courtois et responsable. Pensez-y, ça fait du bien!



La campagne s'articule autour de trois messages : penser aux autres, ralentir et partager la route, ça fait du bien. Tout le temps.

PETIT RAPPEL AMICAL

Si votre chien laisse une petite « surprise » sur son chemin, n'oubliez pas de faire le bon geste : ramassez-la! Parce que, soyons honnêtes, personne n'aime

jouer à la marelle avec des crottes! Votre voisin et vos chaussures vous remercient d'avance!

SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS

Cette semaine aura lieu du 21 au 27 octobre. L'occasion est belle de nous rappeler que le meilleur déchet est toujours celui que l'on ne produit pas! En réparant plutôt qu'en rachetant, en remplaçant par un article usagé plutôt qu'acheter neuf, en choisissant des biens durables qui seront gardés plus longtemps.

TOURNÉE DES PISCINES RÉSIDENTIELLES

Dans le cadre de son mandat, Mélanie Tremblay, inspectrice en urbanisme, a entamé une tournée des piscines afin de s'assurer qu'elles respectent les normes de sécurité prévues par la réglementation provinciale du Québec. Ces règles visent à prévenir les accidents et à assurer la sécurité des jeunes enfants.

L'inspectrice vérifiera notamment la conformité des clôtures, des barrières d'accès et d'autres dispositifs de sécurité exigés par la loi. Il est essentiel que toutes les piscines respectent ces normes afin de réduire les risques de noyade et d'assurer un environnement sécuritaire pour tous.

Nous invitons les propriétaires de piscines à collaborer pleinement avec l'inspectrice lors de sa visite. En cas de non-conformité, des correctifs devront être apportés rapidement pour répondre aux exigences provinciales.

Pour plus d'informations sur les normes en vigueur ou pour obtenir des conseils pratiques, n'hésitez pas à contacter madame Tremblay, 418 775-7285 poste 2109.

Travaux publics

LES TRAVAUX PUBLICS EN QUELQUES CHIFFRES

- 32 employés municipaux
- Budget de 6,3 M\$
- 57 km de conduite d'aqueduc
- 50 km de conduites d'égouts
- 68 km de rues
- 15 km de trottoirs
- 275 bornes-incendie

ABRIS « TEMPO » : PERMIS DU 1^{ER} OCTOBRE AU 30 AVRIL

L'installation d'abris temporaires, tels que les abris de type « tempo », ainsi que des clôtures à neige est autorisée à compter du 1^{er} octobre et ce, jusqu'au 30 avril inclusivement. Cette période vise à faciliter la gestion des conditions hivernales, en offrant une protection temporaire contre la neige et le vent, tout en assurant la sécurité et la praticité de vos déplacements. Nous vous rappelons de respecter ces dates pour garantir la conformité avec la réglementation municipale et préserver l'esthétique de nos rues durant les mois plus cléments.



Credit photo : Ville de Mont-Joi

Le circuit de la ville s'étend sur 68 kilomètres de rues et 15 kilomètres de trottoirs.

RESTONS PRÊTS POUR AFFRONTER LA SAISON FROIDE!

Que cela nous enchante ou non, l'hiver frappe à nos portes! Avec l'arrivée des premières neiges, nos équipes de déneigement seront de nouveau à l'œuvre pour assurer des routes sécurisées et accessibles.

Nous vous rappelons également que le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville, du 15 novembre au 15 avril entre 23 h 00 et 7 h 00. Cette interdiction s'applique en tout temps et non seulement lorsqu'il y a des chutes de neige. En effet, des opérations de déneigement peuvent être planifiées lors de conditions climatiques plus favorables pour retirer les amoncellements de neige en bordure des rues ou dans les stationnements publics. Restons prêts pour affronter la saison froide ensemble!

Zones prioritaires

Le déneigement représente un défi logistique considérable, nécessitant une coordination rigoureuse. En fonction de la quantité de neige, des priorités sont établies pour dégager en premier lieu l'accès aux services d'urgence (hôpital), les zones scolaires et les artères principales. Suivent les artères secondaires et les quartiers résidentiels.

Le circuit de la ville compte 68 kilomètres de rues ainsi que 15 kilomètres de trot-

toirs. Les citoyens sont invités à faire preuve de prudence durant ces opérations qui se déroulent généralement sur plusieurs heures.

Bon fonctionnement

Les opérations de déneigement sont essentielles au bon fonctionnement des municipalités. Ces interventions visent à assurer la sécurité et la mobilité des citoyens en dégagant les routes, trottoirs et voies piétonnes dans les meilleurs délais. Chaque année, des équipes municipales sont mobilisées dès les premières chutes de neige pour déblayer et épandre du sel afin de prévenir les accidents et permettre une circulation fluide.

Plusieurs facteurs peuvent influencer la durée des opérations de déneigement : l'intensité des précipitations (cm/h), le type de neige tombée, la durée des précipitations, le moment où les précipitations commencent, les bris d'équipements, etc.

Les citoyens sont également invités à collaborer lors des opérations de déneigement. En respectant les interdictions de stationnement hivernal et en évitant de déposer de la neige dans la rue, ils contribuent à la rapidité et à l'efficacité des travaux.

Travaux publics

UN BAC BIEN PLACÉ, UNE COLLECTE RÉUSSIE!

Avec l'arrivée des mois d'hiver, il est essentiel de s'assurer que votre bac à ordures, de matières compostables ou de recyclage ne gêne pas les opérations de déneigement. Voici quelques conseils simples à suivre pour éviter tout désagrément :

Pour éviter les bris liés à une mauvaise position ou à une collision avec une voiture ou une déneigeuse, placez votre bac sur votre terrain à trois pieds ou un mètre du chemin, les roues et poignées du bac orientées vers la maison.

Éviter de placer le bac sur les trottoirs ou dans les bancs de neige : ces emplacements rendent difficile le déneigement et peuvent endommager le bac en cas de contact avec la machinerie.

Assurer une bonne visibilité : placez le

bac dans une zone dégagée et accessible pour l'entrepreneur, mais suffisamment en retrait pour ne pas être dans le chemin des souffleuses ou des chasse-neige.

Tous les bacs (brun, bleu, vert) doivent être en bordure de la rue la veille de la collecte afin de tenir compte des variations d'heure de ramassage dues aux conditions routières, itinéraires, bris, etc. Ne présumez pas que le camion passera toujours à la même heure.

Assurez-vous qu'aucun véhicule ou objet ne nuise au soulèvement mécanique du bac roulant.

Si vous avez plusieurs bacs, disposez-les côte à côte avec un espacement d'environ 1 mètre (3 pieds) pour permettre au bras mécanisé de les saisir facilement.

Chaque propriétaire doit se procurer son propre bac à ordures (vert ou noir). Seuls les contenants de 240 ou 360 litres sont acceptés. Vous pouvez vous procurer votre bac dans toutes bonnes quincailleries ou grandes surfaces. La Ville de Mont-Joli fournit les bacs bleu et brun.

En suivant ces consignes, vous contribuez à la sécurité et à l'efficacité des opérations de déneigement tout en protégeant votre bac et en facilitant la collecte des matières résiduelles.

Dernier conseil: inscrivez-vous au rappel de collecte de la Régie intermunicipale de traitement des matières résiduelles des MRC de La Matapédia et de La Mitis. Voilà une bonne façon de ne pas rater le jour de sortie de votre bac.



Voici la bonne façon de disposer votre bac au chemin.

BORNES-FONTAINES OBSTRUÉES

Dernièrement, nos équipes ont dû faire face à des situations où il a été impossible d'intervenir correctement sur certaines bornes-fontaines. Pourquoi? Les haies autour de ces dernières n'avaient pas été dégagées.

Rappel important : il est obligatoire de maintenir un dégagement de 1 mètre autour des bornes-fontaines, et ce perpendiculairement à la rue. Toute obstruction, qu'il s'agisse de végétation ou de neige, peut compliquer les interventions d'urgence en cas d'incendie ou lors

des entretiens réguliers.

Merci à tous de bien vouloir respecter cette règle pour votre sécurité et celle de votre voisinage!

loisirs et culture

PASSEZ À L'ACTION CET HIVER

Envie de profiter de l'hiver en plein air? Le service des loisirs cherche à compléter son équipe avec les postes suivants :

- Préposé-e aux patinoires extérieures
- Préposé-e au traçage des pistes de ski de fond

Le service des loisirs est également à la recherche de bénévoles enthousiastes pour rejoindre l'équipe de la corporation des événements spéciaux. Votre mission? Nous aider lors de nos activités festives comme Mont-Joli fête Noël, la Fête des générations, les Jeux des aînés, le Rendez-vous sport-jeunesse et bien plus encore!

Joignez-vous à l'aventure et faites une différence dans votre communauté!

Pour info : 418 775-7285 poste 2171.

ON CONTINUE DE VOYAGER AU CHÂTEAU LANDRY

Au vu du succès de participation que l'initiative a connu l'hiver dernier, une nouvelle série de films de voyage est à l'affiche cet automne au Château Landry. Tous les films sont présentés par les Aventuriers Voyageurs. Après l'Écosse et ses paysages légendaires, présentés le 19 septembre, au tour de l'Allemagne festive et épicurienne à se faire voir ou découvrir le 24 octobre. Suivront l'Inde du Nord, colorée et vibrante le 21 novembre, et le Japon, des sumos aux robots, le 19 décembre.

Deux représentations sont à l'horaire pour chaque film, soit 13 h 30 et 19 h 30.

L'entrée est gratuite. Pas de réservation.



Credit photo : Ville de Mont-Joli

La Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers offre des espaces accueillants à ses usagers et usagères, grands et petits.

LA BIBLIO : UN LIEU ACCUEILLANT ET DIVERTISSANT!

Faire le plein de lectures et de nouveautés sans se ruiner est une des bonnes raisons de s'abonner à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers. La biblio propose en effet une vaste sélection de livres, y compris des nouveautés tout juste parues ou des succès de vente. Profitez-en pour emprunter des livres numériques, des jeux, etc.

Un lieu accueillant

Vous pouvez y emmener vos enfants pour qu'ils choisissent des livres adaptés à leur âge et intérêts. Une programmation variée y est également offerte.

Conférence de Santé mentale Québec - Bas-Saint-Laurent

16 octobre, à 18 h 30. Thème : Avancer à petits pas de géant.

Performance de slam et de poésie

Mercredi 23 octobre, à 18 h 30, avec Julie Martin en performance.

Conférence sur le Moyen-Âge

25 octobre, 14 h 00, Isabelle Berrubey, auteure mitissienne bien connue et passionnée de l'époque médiévale, accompagnera sa conférence de quelques objets d'époque et parlera des romans et

ouvrages qu'elle a publiés jusqu'à maintenant.

Conte d'Halloween

25 octobre, à 18 h 30

Conte interactif pour les 3-7 ans par Roger Dubé « Cupichon »

5 novembre, 9 h 00 à 10 h 15

Le rire éliminateur de stress par l'école Yoga du rire

6 novembre, 18 h 00 et 20 h 00

Conte de Noël pour adulte

6 décembre, 14 h 00

Conte de Noël pour enfant

12 décembre, 18 h 30

La semaine des bibliothèques publiques sera également soulignée par des activités spéciales du 19 au 26 octobre.

Également à voir les expositions de Pierrette Leblond (octobre-novembre) et de Chantal Plourde (décembre-janvier). On peut voir les toiles de Costé jusqu'à la fin du mois d'octobre.

Toutes ces activités sont gratuites.

loisirs et culture

PRÉPAREZ-VOUS POUR UNE SEMAINE MONSTRUEUSE!

En octobre, Mont-Joli se transforme pour célébrer l'Halloween! Différentes activités pour toute la famille ponctueront le calendrier, à commencer par le parcours ludique des Saisons du Chevalier Mauve - l'automne, qui se tient jusqu'à la fin du mois au parc du ruisseau Lebrun.

Accessible sans téléphone, le parcours ludique est le fruit d'une collaboration avec COSMOSS La Mitis, Philippe Garon, auteur, et Satoji, artiste visuel. C'est gratuit comme l'ensemble des activités inscrites à la programmation à l'exception du dîner aux hot-dogs.

Le vendredi 25 octobre à la piscine et à la biblio :

18 h 30 | Ciné-piscine pour ados (13 ans et +) : apporte ton tube et viens regarder le film Baignade nocturne (1 h 40) dans une ambiance effrayante à la Piscine Gervais-Rioux.

18 h 30 | Conte d'Halloween à la Bibliothèque Jean-Louis-Desrosiers : une histoire palpitante pour les plus jeunes.

Le samedi 26 octobre au Château Landry :

11 h 00 | Matinée jeunesse Hydro-

Québec avec Olivier Garot au Château Landry (une initiative du CLAC) : un conte sonore et musical sur les croyances du Saint-Laurent, pour les enfants de 5 à 11 ans. Nombre de places limité. C'est gratuit mais il faut réserver sur lepointdevente.com/clac.

12 h 00 | Dîner aux hot-dogs (\$) dans la cour arrière du Château Landry.

13 h 00 | Parade d'Halloween : départ dans la cour arrière du Château Landry. Venez déguisés visiter les commerces du centre-ville avec votre famille. Les enfants doivent être accompagnés d'un adulte. En cas de forte pluie, suivez les mises à jour sur la page Facebook de la Ville.

14 h 00 | Chocolat chaud (Apporte ta tasse!).

Le dimanche 27 octobre à la piscine :

13 h 30 | Ciné-piscine pour toute la famille (6 ans et +) : plongez dans l'univers de Hôtel Transylvanie 3 (1 h 30). Apporte ton tube!

Bref, les occasions ne manquent pas pour célébrer l'Halloween et c'est gratuit et accessible à toute la famille!

MONT-JOLI FÊTE NOËL

Mont-Joli est de retour cette année les 29, 30 novembre et 1^{er} décembre pour plonger dans l'esprit des fêtes avec des activités pour toute la famille. Défilé de chars allégoriques, feux d'artifice et brunch dominical constituent le menu principal de cette belle fête, à laquelle se grefferont de belles surprises.

Suivez-nous sur Facebook et Instagram.

RÉSERVEZ UNE SALLE OU UN PLATEAU SPORTIF POUR VOS ACTIVITÉS

La Ville de Mont-Joli et ses partenaires mettent à votre disposition des salles de réunion et des plateaux sportifs qui peuvent être loués pour différentes occasions : vous réunir entre amis, en famille ou entre collègues de travail!

Sportif, sportive, vous êtes! Vous pouvez réserver un gymnase à l'école du Mistral pour jouer au badminton, au tennis léger (pickleball) ou participer à d'autres activités sportives.

Des locaux sont également disponibles pour la tenue de réunions, d'assemblées ou d'autres activités sociales à l'Amphithéâtre Desjardins.

À l'amphithéâtre toujours, possibilité de réserver la glace pour une partie de hockey ou autre activité de patinage. La piscine peut également être louée pour une fête d'enfants.

Pour info : 418 775-7285 poste 2170.



La traditionnelle parade d'Halloween revient au centre-ville, le 26 octobre.



40, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Mont-Joli (Québec) G5H 1W8
418 775-7285, poste 2100

Travaux publics
418 775-7285, poste 2160

www.ville.mont-joli.qc.ca